



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du mardi 27 novembre 2018 A 17H00
Salle de réunion 47- 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

1. Attribution de subventions de fonctionnement au titre du soutien à l'action socioéducative.
2. Saison sportive 2018-2019 : accompagnement des clubs par la Ville.
3. Acceptation de participations financières privées dans le cadre des Trophées du Sport 2018.

-
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire

Assistaient également à la Commission :

- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée
- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Chef de service Développement des pratiques sportives
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Alexis BESSE, Chargé de mission du service Jeunesse
- Monsieur Sébastien REICHARDT, chargé de mission du service Développement des pratiques sportives

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale

La séance s'ouvre à 17h00 avec la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente

commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1^{er} point : Attribution de subventions de fonctionnement au titre du soutien à l'action socioéducative.

Le Centre de Renseignement et d'Information – Bureau d'Information Jeunesse (CRI-BIJ) est pleinement investi dans le tissu associatif local et agit aux côtés des partenaires institutionnels sur les questions de l'engagement, de la solidarité ou encore de la santé, en plus de ses missions historiques de centre de ressource pour les jeunes publics et les associations. Il propose en outre désormais un catalogue de formations adaptées et destinées aux acteurs associatifs.

Sur le territoire messin, le CRI-BIJ assure notamment le lien entre les associations et les publics, et entre les associations elles-mêmes. Il valorise et promeut leurs activités. L'équipe associative reçoit et informe en outre les publics sur les questions du logement, de la mobilité, de l'emploi ou de la formation. Elle est présente auprès de la Ville de Metz sur les questions de santé, notamment au sein de la commission "santé des jeunes" du Contrat Local de Santé ou en organisant les actions locales au titre de la Journée Mondiale de lutte contre le SIDA.

Le CRI-BIJ est enfin actif au sein du club des partenaires pour l'initiative, l'engagement et l'autonomie des jeunes aux côtés de la Ville de Metz entre autres. C'est à ce titre par exemple qu'il copilote l'organisation du festival Canap', dont la quatrième édition se déroulera en 2019.

Dans un contexte délicat pour le monde associatif, le CRI-BIJ a alerté ses partenaires financiers sur ses difficultés de trésorerie rencontrées actuellement, compte tenu de son activité importante lors du dernier trimestre de l'exercice et de la préparation des actions à venir en tout début du prochain. Il a alors sollicité la possibilité de voir sa subvention de fonctionnement attribuée plus tôt.

C'est pourquoi il est proposé l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 42 480 € au bénéfice du CRI-BIJ, au titre de la mise en œuvre de son projet d'animation 2019.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY

2^{ème} point : Saison sportive 2018-2019 : accompagnement des clubs par la Ville.

Depuis plusieurs années, pour permettre aux clubs d'assurer les premières dépenses de la saison sportive à venir, des avances sur les subventions sont octroyées. Les aides au démarrage ainsi versées en septembre 2018 seront déduites du montant des subventions attribuées par le présent rapport.

Après avoir examiné les demandes présentées par les clubs sportifs messins et après avis de la Commission des sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer aux associations sportives, pour un montant de 1 361 445 € sur une enveloppe globale de 1 520 900 €, les

subventions dont le détail figure dans la motion. Un montant de 666 965 € sera consacré au sport Elite, 497 890 € pour le haut niveau et une somme de 196 590 € au sport amateur.

A travers son soutien la Ville de Metz accompagne notamment des actions sociales et solidaires mises en place par les clubs sportifs (action "sauve-nage" portée par le club de la Société de Natation de Metz en lien avec l'Ecole des Sports de la Ville et son public, Metz Handball ou Metz Tennis de Table qui organisent des actions à destination des quartiers, ou encore l'Amicale du Personnel Municipal qui propose grâce à l'action "Foot/Loisir/Citoyen" en lien avec des structures spécialisées, de développer la pratique du football à destination de jeunes migrants, etc).

La ville propose également de soutenir, au cours de l'année 2019, les manifestations organisées dans le cadre du développement du Pôle d'athlétisme à Metz en accompagnant trois temps forts dont le meeting international Indoor Athlélor, reconnu 2^{ème} français et 9^{ème} mondial en 2018.

Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer au club organisateur de ces différents événements sportifs des subventions pour un montant total de 63 000 €.

Enfin, il est proposé d'accorder pour 30 170 € de participations financières pour l'acquisition d'équipement sportifs au bénéfice de Metz Gym, du Cercle de Yachting à Voile de Moselle, du Kayak Club de Metz et de l'ASPTT Omnisports.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Jacques TRON

3^{ème} point : Acceptation de participations financières privées dans le cadre des Trophées du Sport 2018.

Le mardi 11 décembre dernier, la Ville de Metz a organisé la 5^{ème} édition des Trophées du Sport qui s'est déroulée au Centre des Congrès – Robert SCHUMAN. La Ville a, à cette occasion, récompensé les sportifs messins s'étant illustrés dans leur discipline au cours de la saison 2017/2018 par un titre de champion de France et au-delà. Au cours de cette soirée, ont également été mises à l'honneur des personnalités qui se sont engagées en faveur du sport sur cette même saison.

Afin de donner plus d'ampleur à cet événement la ville a souhaité associer les acteurs du monde économique. Des partenaires privés ont ainsi accepté de participer financièrement ou au travers de divers engagements qui sont valorisés (mise à disposition d'animateurs, de stationnement gratuits, de lots, de boissons, d'actions de promotion ou de médiatisation de l'événement ...)

Il convient de noter que certains partenaires sont depuis plusieurs années partie prenante de cette manifestation. Cette année, le Crédit Agricole et LIDL ont souhaité s'associer à la Cérémonie des Trophées du Sport. L'édition 2018 a ainsi été organisée en partenariat avec France Bleu, le Républicain Lorrain et Vià Mirabelle, le Crédit Agricole, LIDL et Urbis Park.

En plus de la mise à disposition de maillots dédiés par l'Equipe de France, championne du Monde de football, la contribution financière que le Crédit Agricole a proposé de verser à la ville pour abonder l'organisation des Trophées du Sport s'élève à 1500 €. LIDL pour sa part apporte également 1500 €.

A la demande des partenaires et afin de se mettre en conformité avec la réglementation fiscale, il est nécessaire de formaliser le partenariat par le biais d'une convention de mécénat.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter les participations financières représentant un montant de 3 000 €, soit 1 500 € de la part du Crédit Agricole et 1 500 € de LIDL auxquelles s'ajoutent les prestations en nature fournies par l'ensemble des partenaires.

Rapporteur : Marie RIBLET

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 18 h 10.